

La «machine infernale»

Bureaux Horaires DCF - RFF : une situation productrice de malaise et de contre performance !

Depuis fin 2008, un nouveau système de production des horaires s'est mis en place entre RFF et la SNCF. Cette nouvelle organisation a entraîné la création de la Direction de la Production des Sillons (Direction de la Circulation Ferroviaire : DCF, au sein de la SNCF) et du Centre de Service (à la Direction des Sillons, au sein de RFF). Cette nouvelle organisation de la production horaire est-elle bénéfique pour le système ferroviaire ? Légitimement, nous en doutons !

Dans un contexte de complexité croissante, où RFF et la DCF se partagent la production des horaires, le système semble de plus en plus vicié. Les entreprises ferroviaires n'y trouvent pas leur compte. Les demandes se multiplient, tout particulièrement pour les Sillons de Dernière Minute : SDM (bientôt un million de demandes de dernières minutes par an !), illustrant les difficultés générées par ce système. Dès lors, la qualité de la production pose de plus en plus question et, au final, le volume de travail explose. Pour les agents de RFF et des bureaux horaires de la DCF les conditions de travail se détériorent.

Le constat est alarmant, le malaise est persistant. Dans une organisation complexe, les tensions et les pressions à l'intérieur des établissements et entre les deux structures se multiplient (*voir le schéma au verso*). Deux victimes sont à déplorer : les agents (de RFF et de la DCF) et le système ferroviaire.

Face à constat, quatre questions se posent :

- Quel est l'avenir de ces deux entités de production horaire ?
- Quelles seront les conséquences de ces dysfonctionnements ?
- Quelle organisation envisager pour une réelle efficacité ?
- Quand et comment y parviendrons-nous ?

Cette situation ne peut pas durer. En effet, si les réponses données par nos directions respectives à ces quatre questions paraissent dilatoires, une chose est sûre : le risque pour RFF et la DCF est grand. En cas d'échec, l'Etat imposera très certainement un troisième larron, solution qui ne sera pas à l'avantage du système ferroviaire.

Que propose la CFDT ?

- Supprimer l'étanchéité du travail entre les deux unités de production (RFF et DCF) : il faut qu'on se parle !!! Charge aux managers de favoriser les conditions du dialogue, en commençant par montrer l'exemple,
- Revoir les processus de travail entre les deux et mettre en place une équipe commune DCF - RFF pour le développement d'un outil commun ; et en attendant, permettre un accès à tous aux outils Thor et Disco. Dans son tract du mois de mars 2010, la CFDT demandait déjà que «les horairistes de la DCF doivent donc pouvoir accéder au logiciel Disco en consultation dès le 1^{er} juin 2010. C'est une condition indispensable pour une collaboration efficace entre les deux entités»
- Adapter les effectifs à la réelle charge de travail (augmentation des demandes, complexité des tracés, etc.) ;
- Assurer une véritable gestion des Ressources Humaines (gestion prévisionnelle des emplois et carrières, anticipation des départs à la retraite accélérés par le mal être au travail, transmission des savoirs, formations longues et indispensables, etc.).

La **CFDT** demande donc une analyse complète de la situation qui passe par l'instauration d'un véritable dialogue et d'une concertation sincère.

Un véritable REx doit être mené sur :

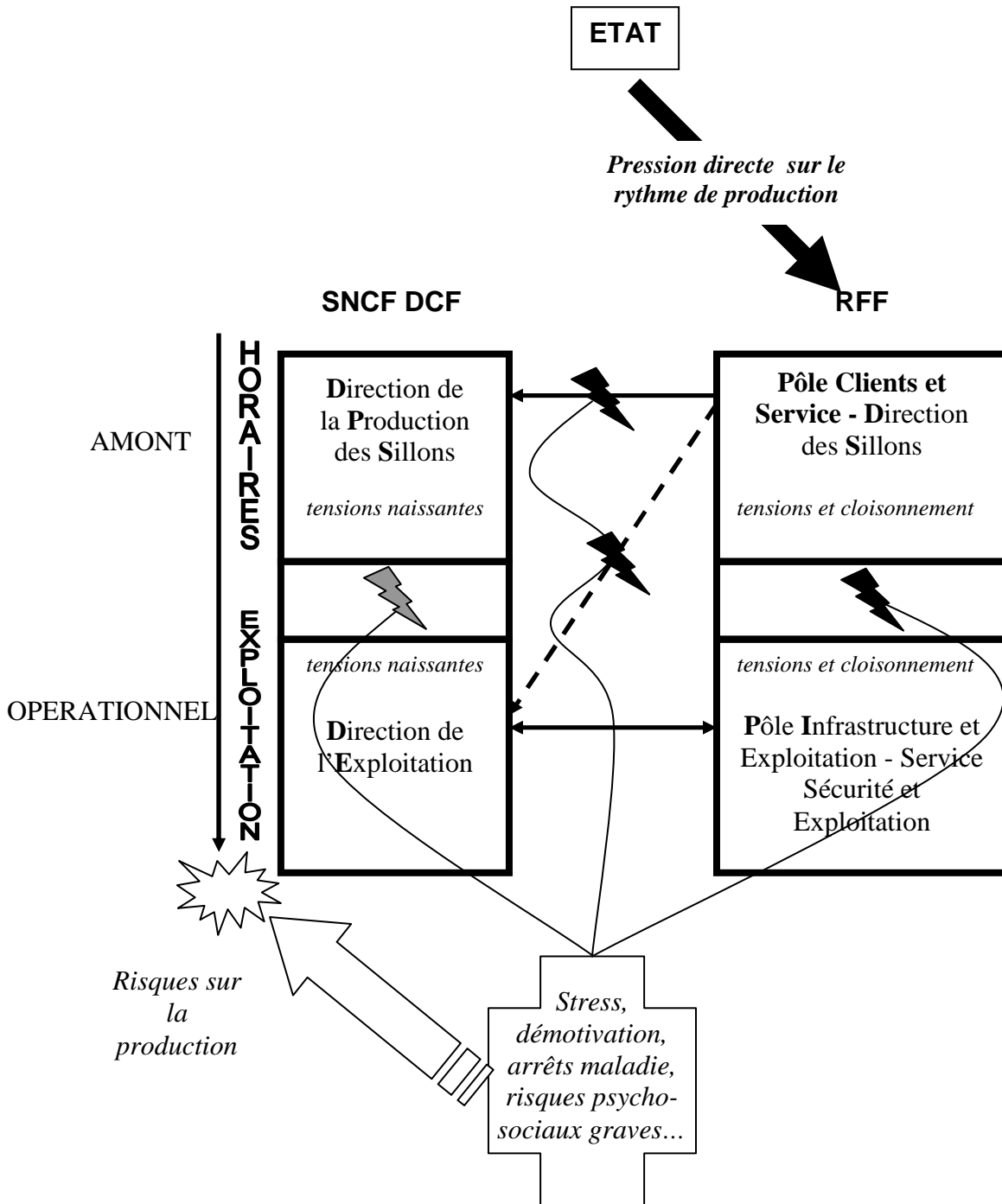
- la production,
- les structures,
- les conditions de travail,

Cette analyse doit être faite en tenant compte des agents. Des réponses quant à leur avenir doivent être apportées.

Pour cela, il est indispensable de stopper immédiatement les mouvements d'organisation et de réorganisation incessants et irréfléchis.

Une réaction est **urgente**. Elle ne saurait résider dans la création d'un comité *ad-hoc*. La crédibilité du service public ferroviaire est en jeu. Le retour des entreprises ferroviaires sera le plus impartial des juges.

La machine infernale : comment ça (ne) marche (pas) ?



Paris, le 09 juillet 2010

Union Fédérale CFDT des Cheminots et Activités Complémentaires

Fédération Générale des Transports et de l'Équipement
47-49 avenue Simon Bolivar - 75019 PARIS
Tél. : 01 56 41 56 70 - Fax : 01 56 41 56 71

